



**Appel à voter
Pour un syndicalisme toujours en lutte**

Comme pour les dernières élections académiques, École Émancipée a décidé de se présenter sur une liste commune avec U&A.

Les militants d'École Émancipée s'investissent à la CA académique, au bureau, dans les commissions paritaires et les établissements, animent la section syndicale dans leur établissement et/ou sont élus au CA. Dans un contexte de remise en cause des droits, qui ne cesse de s'intensifier depuis la réélection d'Emmanuel Macron, dans le monde du travail en général et dans l'éducation en particulier, nous avons fait à nouveau le choix de travailler en commun dans les instances pour être plus efficaces grâce à une action collective, tout en gardant, au-delà de l'affichage unitaire, notre identité et notre liberté d'expression.

Les ministres se suivent et se ressemblent : le gouvernement poursuit son travail de sape du service public d'éducation après la réforme du lycée et du baccalauréat général et technologique, puis celle du lycée professionnel qui supprime 203h de cours pour un.e élève qui entrera en seconde professionnelle l'an prochain, c'est désormais le choc des savoirs qui conduit, de manière totalement assumée et décomplexée, le gouvernement à promouvoir une école du tri social. En programmant 20% d'échec au brevet des collèges c'est 20% des jeunes qui n'auront plus accès ni au lycée professionnel, ni au lycée général et technologique. De plus, les groupes de niveaux sont stigmatisants et inopérants. Ils ne permettent pas aux plus fragiles de progresser et ne permettent pas non plus aux autres élèves d'acquérir de réelles meilleures compétences académiques, ni d'apprendre la coopération, l'entraide ou encore la diversité. Ces groupes de niveau correspondent pour la majeure partie des élèves à une assignation sociale et une caporalisation de nos métiers. Les enseignant.es de Lettres et Mathématiques (6e et 5e) devront avancer au même rythme, proposer les mêmes évaluations : c'est la fin de la liberté pédagogique. Cette réforme, comme d'autres, se fait à moyens constants, ne cessant encore une fois de dégrader les conditions de travail et d'apprentissage des élèves. Cette logique peut s'étendre à tout moment à toutes les disciplines en collège comme en lycée.

Nos conditions de travail ne cessent donc de se dégrader. L'augmentation salariale annoncée n'a été qu'un leurre, insuffisante qu'elle a été ne serait-ce qu'à compenser l'inflation. Les difficultés de recrutement le prouvent. Et les réformes à venir en ce domaine entraineront une dépréciation de nos métiers. Le gouvernement n'investit pas dans l'Education : 691 millions en moins pour l'EN et plus de 900 millions en moins pour l'Enseignement supérieur et la Recherche en 2024. En revanche, il n'hésite pas à dépenser l'argent du contribuable pour d'autres opérations : en 2022 plus de 16,8 milliards pour l'apprentissage (Cour des Comptes), la généralisation du SNU coûterait 1,75 milliard /an (Sénat), et celle de l'uniforme 360 millions.

Plus largement, le gouvernement continue à faire disparaître les droits acquis au travail, à la santé, à la retraite, et nous continuerons de lutter à tous les niveaux pour les défendre.

Défendre les personnels est le fondement du syndicalisme, et nous saurons nous occuper des intérêts des collègues, comme nous l'avons toujours fait. Mais ce ne saurait être sa seule tâche : le SNES-FSU doit, dans le contexte actuel difficile, soutenir toutes les luttes et en être partie prenante. Cela veut dire occuper pleinement, au sein de la FSU et dans les cadres unitaires, le terrain des luttes pour la défense des services publics. Ces derniers sont les outils indispensables pour répondre aux enjeux environnementaux et mieux lutter contre toutes les formes de discriminations (sexistes, racistes, classistes, etc.).

Si vous êtes d'accord avec cette démarche, nous vous invitons à voter :

- **pour les listes communes ÉÉ/UA à la Commission Administrative Académique et aux bureaux départementaux ;**
- **pour les listes ÉÉ à la Commission Administrative Nationale et aux secrétariats de catégorie.**

Pour ÉÉ : Manon Faivre, Stéphane Grégoire, Bénédicte Ponçot, David Caillet, Brigitte Vuitton, Claude Cuenot, Roberte Vermot Desroches, Rémi Pourchet, Marie-Pierre Voidey, Anne Lescalier.